

FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN



ORGANISME PUBLIC INTERNATIONAL
A CARACTERE ECONOMIQUE ET FINANCIER



SIEGE SOCIAL

617, Avenue du Président KARL CARSTENS
PL 005
B.P. 382 NIAMEY - NIGER
Quartier Plateau - Commune I
Téléphones (227) 20 72 26 32/33/34
Fax (227) 20 73 30 44
Site Web : www.fonds-solaf.org
E-mails : fsa@fonds-solaf.org et fsa@intnet.ne

SOMMAIRE

Présentation du Fonds de Solidarité Africain	3
Organes	4
Mot du Président en exercice du Conseil de Direction	8
Environnement Economique International et Africain	10
Activités Opérationnelles	12
Activités Administratives	20
Situation financière au 31/12/2007	23
Résolutions du Conseil de Direction	32

NOS COORDONNEES :

**Fonds de Solidarité Africain (FSA)
617, Avenue du Président KARL CARSTENS
PL 005
B.P. 382 NIAMEY - NIGER
Quartier Plateau - Commune I**

**Tél. : (227) 20 72 26 32/33/34
Fax : (227) 20 73 30 44
Site Web : www.fonds-solaf.org
E-mails : fsa@fonds-solaf.org et fsa@intnet.ne**

PRESENTATION DU FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN

1. OBJET

Créé le 21 décembre 1976, le FSA a pour objet de participer au développement économique des Etats Membres, principalement ceux les plus défavorisés par des facteurs de caractère structurel, en facilitant le financement des projets d'investissement publics et privés.

2. OBJECTIFS

Le FSA a pour objectifs de :

- Favoriser le financement des investissements en étant un catalyseur des systèmes financiers des Etats Membres ;
- Faciliter la mobilisation de l'épargne locale et extérieure en intervenant sur les marchés financiers ;
- Contribuer à la mise en place de Fonds de garantie locaux et à leur renforcement.

3. TECHNIQUES D'INTERVENTION

Le FSA dispose de trois techniques d'intervention pour réaliser sa mission :

- L'octroi de garantie pour le remboursement des prêts bancaires et des emprunts obligataires ;
- L'octroi de refinancement de prêts permettant d'allonger la durée ;
- L'octroi de bonification de taux d'intérêt des prêts accordés pour le financement des projets.

4. DOMAINES D'INTERVENTION

Le FSA intervient dans tous les secteurs économiques (Infrastructures de base, Télécommunications, Industrie, Tourisme, Immobilier, Agro industrie, etc.) à l'exception du Négoce.

5. ETATS MEMBRES

Bénin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.

ORGANES

1. CONSEIL DE DIRECTION

PRESIDENT

TOGO :

Monsieur Mongo Aharh KPESSOU

Directeur de l'Economie

Ministère des Finances, du Budget et des Privatisations (CASEF)

LOME

MEMBRES

BENIN :

Monsieur Félicien Chabi ZACHARIE

Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

Ministère du Développement, des Finances et de l'Economie

COTONOU

BURKINA :

Monsieur MALGOUBRI Rémy Léopold

Directeur de la Dette Publique,

Ministère de l'Economie et des Finances

OUAGADOUGOU

BURUNDI :

Monsieur Nicodème NTIRANDEKURA

Conseiller au Cabinet du Ministre des Finances

Ministère de l'Economie, des Finances

et de la Coopération au Développement

BUJUMBURA

CENTRAFRIQUE :

Madame Isabelle GAUDEUILLE

Ministre Directeur de Cabinet du Premier Ministre
BANGUI

COTE D'IVOIRE :

Monsieur Kotro Blaise DIEGBA

Directeur des Affaires Économiques Extérieures
et de l'Intégration Sous Régionale (DAFEXI)
Ministère de l'Economie et des Finances
ABIDJAN

GABON :

Monsieur MEYE BEKOUROU be OBAME

Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre
LIBREVILLE

MALI :

Monsieur Boubacar Sidiki WALBANI

Directeur Général de la Dette Publique
Ministère des Finances
BAMAKO

ILE MAURICE :

Monsieur Premcoomar BEEHARRY

Directeur du Procurement Policy Office
Procurement Policy Office
Ministère des Finances et du Développement Economique
PORT-LOUIS

NIGER :

Monsieur ABDOU SOUMANA

Secrétaire Général
Ministère de l'Economie et des Finances
NIAMEY

RWANDA :

Monsieur François NKULIKIYIMFURA

Directeur du Trésor
Ministère des Finances et de la Planification Economique
KIGALI

SENEGAL :

Monsieur Aboubacry Demba LOM

Directeur de la Planification Nationale
Direction de la Planification Nationale et de la
Coordination avec la Planification Régionale
Ministère de l'Economie et des Finances
DAKAR

TCHAD :

Monsieur Souariba GONFOULI

Directeur de Cabinet
Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan
N'DJAMENA

TOGO :

Monsieur Komlan AZALEKOR

Direction de l'Economie
Ministère des Finances et des Privatisations (CASEF)
LOME.

DIRECTION GENERALE

Directeur Général :

Monsieur Jean-Marie Vianney NYIRIMIHIGO

Conseillère Juridique :

Madame Rahmata SIDIBE

Chef de Service des Opérations Financières et Comptables (SOFC) :

Monsieur Emile Yado OUEDRAOGO

Chef de Service des Etudes et Projets (SEP) :

Monsieur Ahmadou Abdoulaye DIALLO

Chef de Service de l'Administration Générale (SAG) :

Monsieur Allasra NOUDJALTA

2. CONTROLEURS EXTERNES

Contrôleur Financier :

**Cabinet Audit & Conseil
SIDIBE & Associés**

Monsieur Ousmane SIDIBE

Associé-Gérant

NIAMEY

Commissaire aux Comptes :

**Audit, Commissariat aux Expertise
Comptable et Conseil (EFIC)**

Monsieur Hadi Goni BOULAMA

NIAMEY.

MOT DU PRESIDENT EN EXERCICE ADMINISTRATEUR POUR LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

Après quatre années caractérisées par une solide croissance de l'économie mondiale, l'évolution des cours sur les marchés des capitaux mondiaux, jusque-là favorable, est devenue moins stable et moins prévisible dès le milieu de l'année 2007. Le taux de croissance du PIB mondial est tombé de 3,9% en 2006 à 3,6% en 2007 et la plupart des analystes estiment que cette tendance baissière va se renforcer en 2008 en raison de la flambée des prix du pétrole.

Bien qu'étant toujours insuffisante pour réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Etats Membres du Fonds de Solidarité Africain ont enregistré une progression de leur croissance.

Au cours de l'exercice, le Fonds de Solidarité Africain, est intervenu sur le plan opérationnel, en faveur de 16 projets d'investissement dans les Etats Membres pour un montant total de 15.598.159.488 FCFA contre 21.921.369.174 FCFA en 2006.

Ces nouvelles interventions portent à 205.469.396.675 FCFA le cumul des approbations de garanties et à 10.937.322.156 FCFA celui des bonifications de taux d'intérêt au 31 décembre 2007.

Globalement, l'exercice 2007 se clôture avec un total bilan de 21.956.807.637 FCFA et un résultat net bénéficiaire de 38.071.570 FCFA contre 389.522.470 FCFA en 2006. Cette baisse résulte principalement de la constitution de provisions importantes sur les intérêts et commissions échus et impayés, essentiellement se rapportant à la créance des Industries Chimiques du Sénégal (ICS).

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil de Direction a tenu deux réunions statutaires et procédé à trois Consultations à Domicile. Outre l'examen et l'adoption des résolutions relatives aux garanties et à la bonification de taux d'intérêt, les principales décisions du Conseil ont été :

- l'approbation des comptes de l'exercice 2006,
- l'approbation des nouveaux textes de base du FSA,
- l'adoption d'une résolution relative à la tenue d'une réunion des Ministres de Tutelle du FSA au cours de l'année 2008,
- l'adoption d'une revalorisation de la grille indiciaire des salaires,
- l'adoption du nouvel organigramme du FSA,
- la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes
- l'adoption du collectif budgétaire 2007,
- et l'adoption du budget 2008.

Enfin, au cours de cet exercice, le Conseil de Direction a pris acte de la désignation de deux nouveaux Administrateurs titulaires représentant le Burkina et le Tchad ainsi que d'un Administrateur suppléant pour le Togo, qui assure la présidence du Conseil de Direction.

A l'issue de mon mandat de Président du Conseil qui prend fin le 31 décembre 2007, je tiens à remercier tous mes collègues Administrateurs, le Staff de la Direction Générale et le Personnel du Fonds, pour le soutien inestimable qu'ils m'ont apporté et souhaite plein succès à **Monsieur Félicien Chabi ZACHARIE**, Administrateur pour la République du Bénin, Président du Conseil de Direction du FSA pour l'année 2008.

Monsieur Mongo AHARH KPESSOU

Président du Conseil de Direction.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET AFRICAIN

Après quatre années caractérisées par une solide croissance de l'économie mondiale, l'évolution des cours sur les marchés des capitaux mondiaux, jusque-là favorables, sont devenues moins stables et moins prévisibles dès le milieu de l'année 2007. Le taux de croissance du PIB mondial est tombé de 3,9% en 2006 à 3,6% en 2007 et la plupart des analystes estiment que cette tendance baissière va se renforcer en 2008 dans un contexte marqué par la flambée des prix du pétrole.

Ce fléchissement est à mettre principalement au compte des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) qui ont vu leur PIB baisser de 0,3 point de pourcentage à 2,5% en cours d'année. Le ralentissement a été plus prononcé aux Etats-Unis, où la croissance est tombée de 2,9% en 2006 à 2,2% en 2007. Cette baisse est la conséquence du resserrement des conditions d'accès au crédit pour les entreprises comme pour les consommateurs, mais aussi à cause de la crise du marché du logement (crise des *subprimes*). La croissance s'est également ralentie dans la zone euro et au Japon.

Contrairement à la situation prévalant dans les pays développés, la croissance globale demeure forte dans les pays dits émergents du fait notamment des performances des économies chinoise et indienne ainsi que de celles des pays exportateurs de pétrole.

En moyenne, les pays émergents n'ont été que modérément affectés par le ralentissement survenu en 2007 aux Etats-Unis et le niveau de croissance de leurs économies devraient se maintenir à un solide taux de 7% et même plus.

Dans les autres pays en développement et notamment en Afrique, le constat pour cette année 2007 est la progression de la croissance grâce à l'amélioration exceptionnelle et concomitante des prix dans les secteurs (agriculture, mines, pétrole, services, etc.) mais cette croissance reste toujours insuffisante pour permettre aux pays de réduire la pauvreté et d'atteindre les OMD. En Afrique sub-saharienne, le récent gonflement des exportations de pétrole et la flambée des cours de ce produit ont fait grimper les taux de croissance des pays producteurs de pétrole comme l'Angola, la Guinée Equatoriale, le Nigeria, le Soudan et le Tchad. Ainsi, l'Afrique sub-saharienne enregistrerait une croissance de 6,1% en hausse par rapport au taux de 5,7% enregistré en 2006.

Les performances économiques enregistrées par les Etats Membres du Fonds de Solidarité Africain sont encore une fois en deçà de la moyenne générale observée en Afrique subsaharienne du fait de facteurs négatifs endogènes et exogènes.

Au niveau de la zone de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), la croissance s'est située à un niveau presque équivalent à celui de l'année dernière. Le taux de croissance est ainsi estimé à 3,3% contre 3,4% enregistré en 2006.

Cette faible performance provient essentiellement des contraintes liées surtout aux facteurs de production défavorable et en particulier la flambée du prix du pétrole.

Les pays de la zone CEMAC ont connu une croissance plus élevée que ceux de la zone UEMOA bien qu'enregistrant également une légère baisse par rapport à 2006. Le PIB global de la zone est en hausse de 4,5% contre 5,1% en 2006. Cette croissance résulte principalement de l'augmentation des recettes d'exportation, surtout pour les pays producteurs de pétrole comme le Congo, la Guinée Equatoriale, Tchad et le Gabon.

Les trois pays hors zone Franc membres du FSA, ont enregistré des performances économiques contrastées. Les économies mauricienne et rwandaise ont enregistré des taux de croissance robustes en 2007, soit respectivement de 5,8% et 5,2% au moment où l'économie burundaise n'a enregistré qu'une croissance moins élevée que prévue (3,8) suite à la faible production du café, à des retards enregistrés dans la mobilisation des fonds de reconstruction post-conflit et à des contraintes naturelles liées à une succession de périodes de sécheresse et de périodes d'inondations qui ont été très nuisibles à la production agricole.

Sur le plan socio-politique, certains pays membres du Fonds ont enregistré des avancées notables. C'est notamment le cas de la Côte d'Ivoire avec la signature et la mise en œuvre effective de l'Accord de Ouagadougou, du Togo, du Sénégal, du Gabon et du Mali qui ont organisé des élections. Les avancées ont été également constatées dans le processus de réconciliation nationale en République Centrafricaine, avec la participation du Dialogue inclusif.

Les activités du Fonds de Solidarité Africain, au cours de cette année, se sont inscrites dans cet environnement socio-économique qui ont prévalu au sein de ses principales zones d'intervention, notamment la zone UEMOA et la zone CEMAC. Elles ont, en particulier, été influencées par deux éléments majeurs :

- la baisse d'émissions obligataires privés sur le marché financier de l'UEMOA (BRVM) du fait de l'effet d'éviction exercé par les emprunts d'Etat qui n'ont pas eu besoin d'être garantis ;
- La situation des ICS dont la relance effective attendue au début de l'année 2007 ne s'est pas concrétisée, a entraîné des charges financières supplémentaires pour le Fonds et a réduit le dynamisme de ses interventions en faveur des autres projets d'investissement.

Le Fonds a néanmoins pu compenser la baisse des interventions sur le marché obligataire par une nette augmentation des accords de garantie en couverture de prêts bancaires et une plus grande diversification géographique de ses interventions.

ACTIVITES OPERATIONNELLES

INTERVENTIONS DE L'EXERCICE 2007

Au cours de l'exercice 2007, le Fonds a enregistré 37 demandes d'intervention en provenance des différents Etats membres. Sur ces 37 dossiers, 35 étaient des demandes d'intervention en garantie et 2 demandes d'interventions en bonification de taux d'intérêts. Toutes ces demandes ont été traitées et les dossiers mûrs ont été évalués par le Service des Etudes et Projets. Seize projets ont été soumis à l'approbation des Administrateurs au cours de deux sessions ordinaires du Conseil de Direction et de trois consultations à domicile (n°17, 18 et 19) intervenues au cours de l'exercice 2007.

Tous les 16 projets soumis au Conseil de Direction ont été approuvés et concernent 14 demandes en garantie de prêts bancaires et 2 demandes de garanties en faveur d'emprunts obligataires.

Le tableau ci-après présente les garanties approuvées en 2007 :

	PROMOTEUR	PAYS	BAILLEUR	MONTANT GARANTI	MONTANT DU PRET
1	SOMAFEM	Mali	BOAD	600 000 000	1.000.000.000
2	TÉLÉCEL CENTRAFRIQUE	RCA	BDEAC	1 000 000 000	2.500.000.000
	TELECEL CENTRAFRIQUE	RCA	CBCA	250 000 000	500.000.000
3	DAFANI	Burkina	SOBFI	177 671 712	355.343.424
	DAFANI	Burkina	Burkina Bail	71 213 380	142.426.760
4	SPHT	Mali	BMS - Mali	220 000 000	275.000.000
5	SOCIETE DES CIMENTES DU GOLFE	Bénin	BIDC	3 000 000 000	5.000.000.000
	SOCIETE DES CIMENTES DU GOLFE	Bénin	Pool bancaire local sous le chef de file de la Financial Bank	2 000 000 000	8.000.000.000
6	NESKO	Burkina	Marché financier	600 000 000	3.000.000.000
7	AFRICELL SA	Burundi	PTA BANK	384 875 705	769.751.410
8	LES HUILLERIES DE GODIE	Côte d'Ivoire	BNI	680 000 000	850.000.000
9	CGF SARL	Mali	EQUIPBAIL Mali	484 398 691	484.398.691
10	TANAADI	Niger	BRS	150 000 000	300.000.000
11	MDS-Mali	Mali	BIDC	900 000 000	1.500.000.000
12	SNCA	Niger	SONIBANK	380 000 000	475.000.000
13	PROTHEM	Burundi	Banque de la ZEP	340 000 000	425.000.000
	PROTHEM	Burundi	Pool BCB-IBB-BGF	320 000 000	400.000.000
14	SHNB -NOVOTEL	Burundi	Banque de la ZEP	1 020 000 000	1.700.000.000
15	GESTOCI	Côte d'Ivoire	Marché financier	2 500 000 000	5.000.000.000
16	STA	Niger	SONIBANK	520 000 000	650.000.000
			TOTAL	15.598.159.488	33.327.020.285

Ainsi, le montant total des approbations en garantie du Fonds de Solidarité Africain pour l'année 2007 se chiffre à 15.598.159.488 FCFA contre 21.921.369.174 FCFA en 2006.

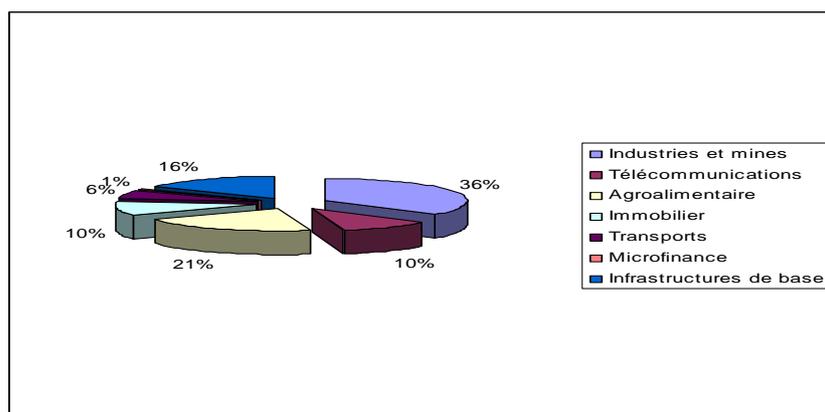
Ces nouvelles opérations portent le montant total des approbations en principal du Fonds à 205.469.396.675 FCFA contre 189.871.237.187 FCFA à fin 2006, soit une augmentation de 7,6%.

Au cours de l'exercice 2007, les approbations de garanties en faveur des crédits bancaires ont enregistré une nette augmentation par rapport aux garanties des emprunts obligataires. Alors qu'en 2006, les approbations en couverture des crédits bancaires totalisaient 6.296.160.000 FCFA sur un total de 21.921.369.174 FCFA, soit 28,72% ; en 2007, les approbations en faveur des crédits bancaires atteignent 12.498.159.488 FCFA sur un total de 15.598.159.488 FCFA, soit 80,13% des approbations. D'une année à l'autre, les approbations de garantie en faveur des prêts bancaires enregistrent une augmentation de 98,5%. La structure des approbations de 2007 constitue donc une bonne réalisation dans l'objectif de rééquilibrage des garanties accordées en faveur des prêts bancaires par rapport aux emprunts obligataires.

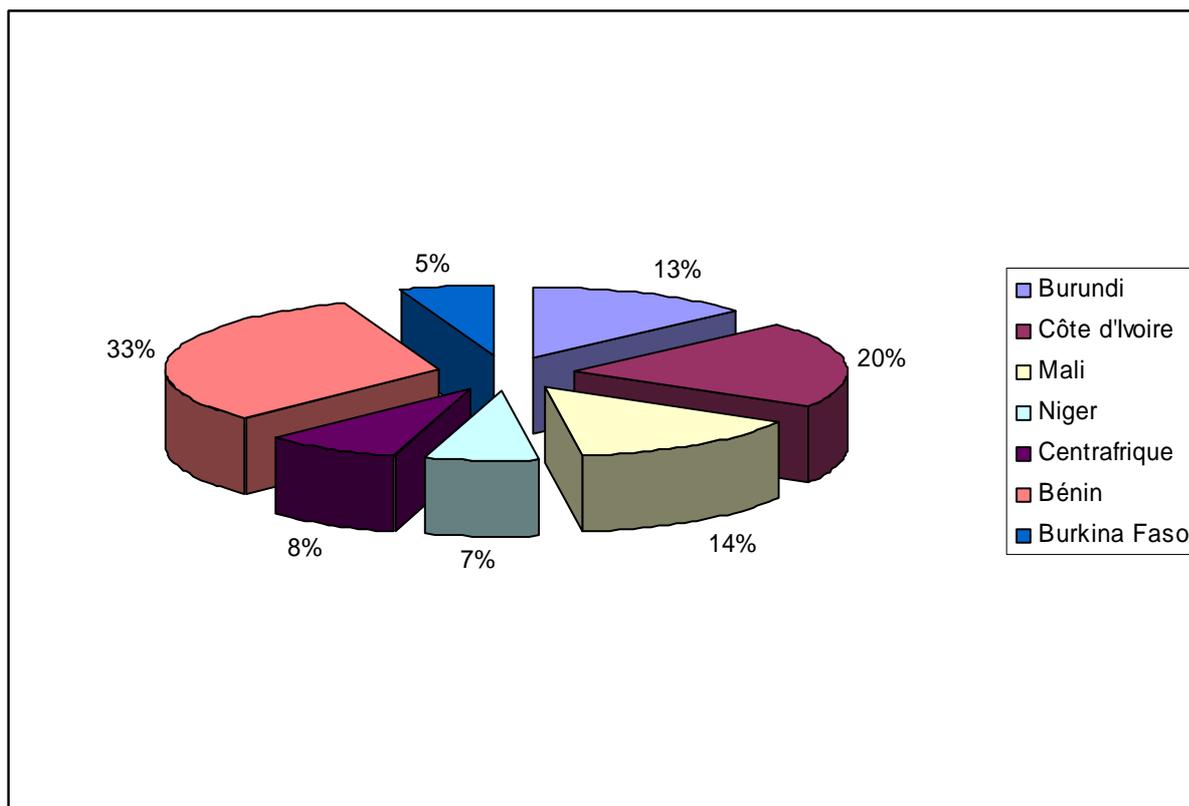
Les approbations de 2007 ont également concerné plus de pays qu'en 2006 (7 pays en 2007 contre 5 en 2006), ce qui accroît la diversification du portefeuille et une intervention en faveur d'un projet de microfinance a été enregistrée.

Sur le plan sectoriel, les garanties accordées par le FSA en 2007 se répartissent comme suit :

	Montant (en FCFA)	Pourcentage
Industries et mines	5 600 000 000	35,9%
Télécommunications	1 634 875 705	10,5%
Agroalimentaire	3 228 885 092	20,7%
Immobilier	1 620 000 000	10,4%
Transports	864 398 691	5,5%
Microfinance	150 000 000	1%
Infrastructures de base	2 500 000 000	16%
	15 598 159 488	100,00%



La répartition des approbations de l'exercice 2007 par pays bénéficiaire, est la suivante :



BILAN GLOBAL DES INTERVENTIONS AU 31 DECEMBRE 2007

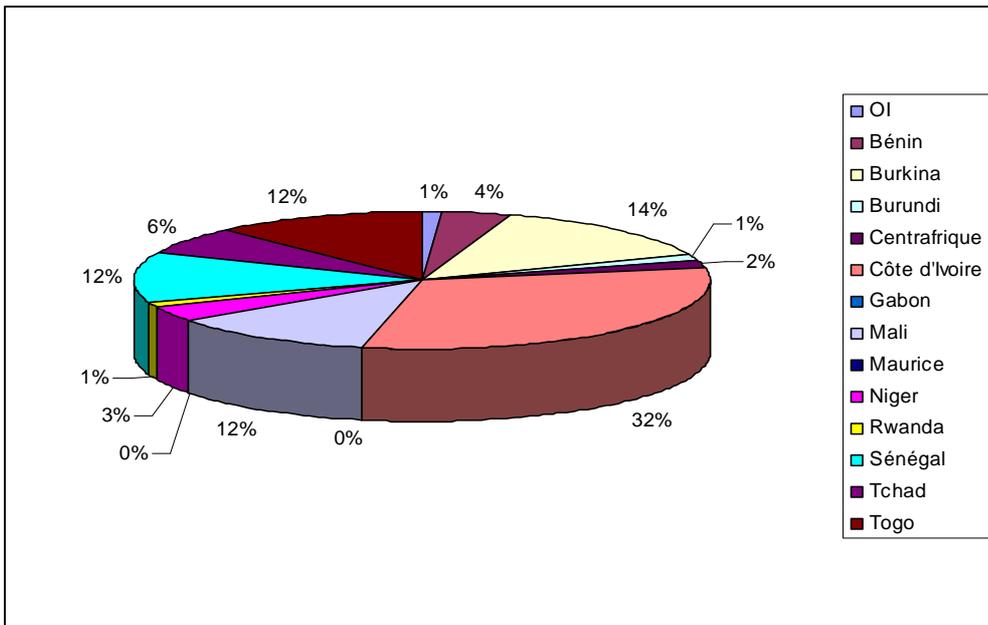
Garantie

Au 31 décembre 2007, le cumul des garanties accordées par le FSA s'élève en principal à 205.469.396.675 FCFA, en faveur de 121 projets dans 12 des 13 Etats Membres du Fonds.

Comparé à son niveau du 31 décembre 2006, l'encours des garanties est resté stable puisqu'il s'établit à 76.389.823.908 FCFA au 31/12/2007 contre 77.632.444.966 FCFA une année auparavant, soit une baisse de 1,6%. Cette baisse de l'encours s'explique par un niveau élevé des amortissements des encours (notamment les garanties d'emprunts obligataires), que n'ont pas pu compenser les engagements signés au cours de l'exercice 2007. Il faut signaler que cette baisse des encours s'inscrit également dans une dynamique de renforcement du dispositif prudentiel du Fonds de Solidarité Africain.

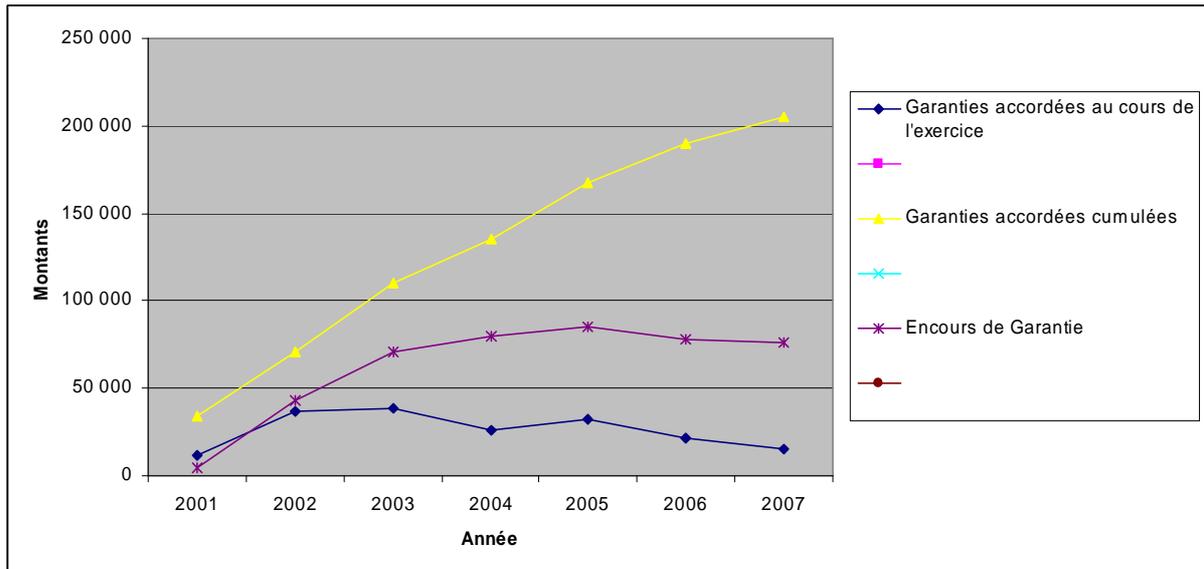
Au titre de renforcement du dispositif prudentiel, le Conseil de Direction de l'Institution a, au cours de sa session de juin 2007, rehaussé le niveau du ratio de solvabilité global en le faisant passer de 5%, en vigueur depuis 2003, à 8%, soit le niveau du ratio Cooke et a instauré un système de cotation des risques.

La répartition des encours de garantie au 31 décembre 2007 par Etat Membre est la suivante (en FCFA):



L'évolution des encours en garantie du FSA depuis 2001, se présente comme suit (en millions FCFA):

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Garanties accordées au cours de l'exercice	11 390	36 611	38 881	25 820	32 361	21 921	15 598
Garanties accordées cumulées	34 277	70 888	109 769	135 589	167 950	189 871	205 469
Encours de Garantie	4 216	43 245	71 102	79 803	85 266	77 632	76 390

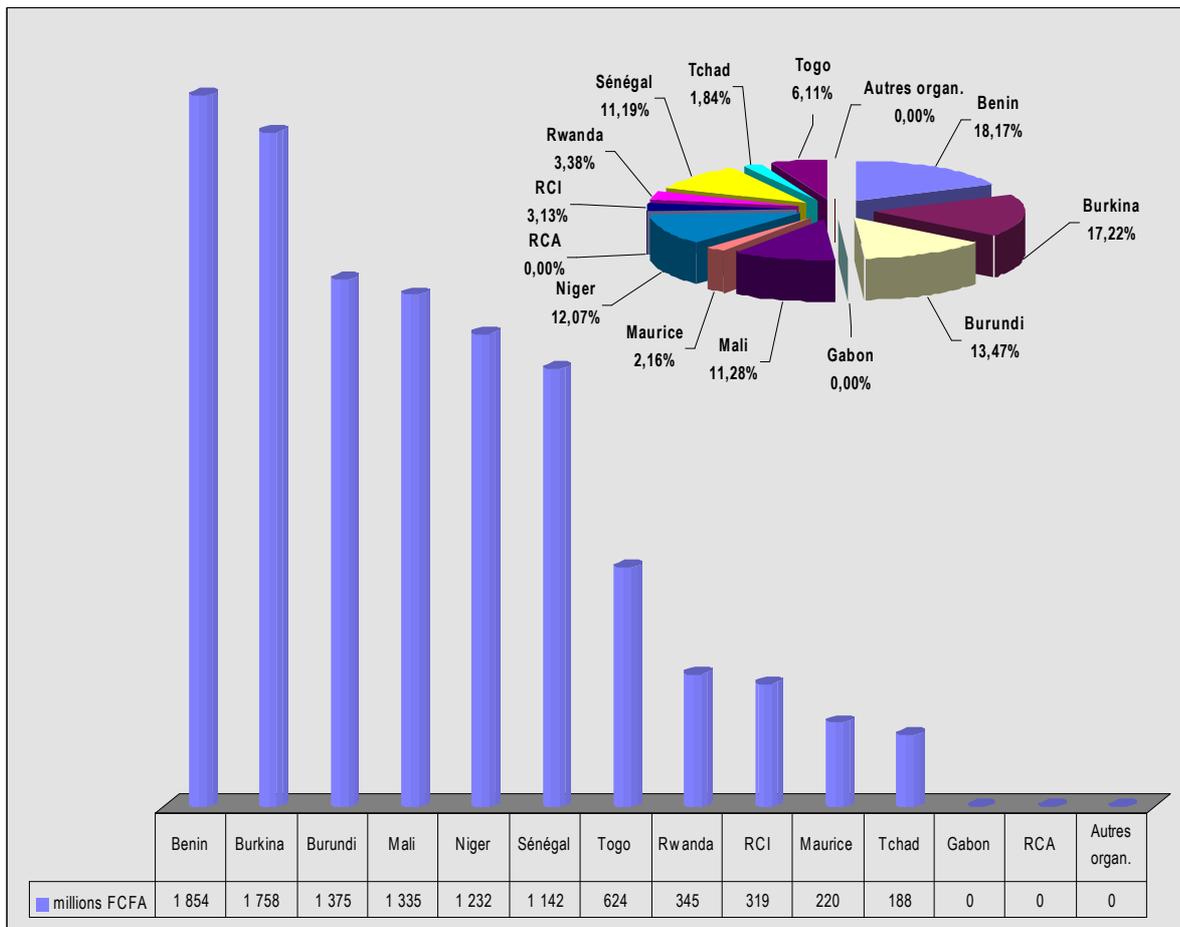


Ce graphique illustre la progression continue du portefeuille des interventions du FSA : +100,7% en 2002, +54,9% en 2003, +23,5% en 2004, +23,9% en 2005 ; +11,8% en 2006 et 8,2%. Le taux de progression exceptionnel en 2002 est dû à la faiblesse des encours au 31 décembre 2001. Les encours de garanties ont suivi la même tendance haussière. Le niveau des encours enregistre un taux de progression négatif depuis 2005 du fait des amortissements plus élevés que les nouveaux engagements.

Bonifications de taux d'intérêt

En raison de l'amenuisement des ressources affectées aux opérations de bonification de taux d'intérêt, le FSA n'a pas approuvé de nouvelles interventions en bonifications au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2007, le cumul des bonifications accordées par le FSA s'élève à 10.937.322.156 FCFA en faveur de 80 projets répartis dans 11 Etats Membres comme suit :



L'évolution des interventions en bonification du FSA de 2001 à 2007 se présente ainsi qu'il suit (en milliers de FCFA):

	31.12.01	31.12.02	31.12.03	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07
Montants accordés au cours de l'exercice	51 478	362 000	26 500	-	260 000	184 488	-
Montants accordés cumulés	10 104 334	10 446 334	10 492 834	10 492 834	10 752 834	10 937 322	10 937 322

Allongement de durée de prêt

Au cours de l'exercice 2007, le FSA n'a pas effectué de nouvelles interventions en allongement de durée de prêt. Le montant cumulé des financements accordés par le Fonds au 31 décembre 2007 s'élève à 722.000.000 FCFA. Au cours de l'exercice 2007, l'encours des créances nées des décaissements au titre des allongements de durée des prêts s'est accru de 60.000.000 FCFA, du fait des décaissements effectués en faveur du projet Green Hills Academy au Rwanda.

AUTRES ACTIONS

Communication

Au cours de l'exercice 2007, le Fonds a maintenu un contact permanent avec les différents bailleurs de fonds et les promoteurs des projets en portefeuille. A l'occasion de la réinstallation du siège de la Banque de la ZEP à Bujumbura, le Fonds a été invité à présenter une communication à l'attention des opérateurs économiques du Burundi, sur sa contribution au financement des projets d'investissement et sur son partenariat avec ladite Banque.

Le Fonds a également participé à divers séminaires et ateliers portant sur la problématique du financement du développement. Le Fonds a ainsi participé aux journées annuelles du Club des Dirigeants de banques et établissements financiers d'Afrique, organisées à Bamako en février 2007 sur le thème « **Les marchés financiers et les banques africaines** », à la conférence de Kampala de décembre 2007 qui a porté sur « **Le secteur financier en Afrique** » et au Colloque de l'Association du Notariat Francophone organisé en septembre 2007 à Paris sur le thème « **Microéconomie et sécurité juridique : le rôle du notaire au service du développement dans une économie de marché** ». A l'occasion de chacune de ces conférences, le Fonds a eu l'opportunité de faire une communication faisant le lien entre son métier et les thèmes de ces rencontres.

ACTIVITES ADMINISTRATIVES

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Réformes Institutionnelles

Au plan gestion des Ressources Humaines, l'exercice 2007 est essentiellement marqué par le réaménagement des Statuts du Personnel, la révision de la grille salariale et le reclassement des Agents.

En effet, le Plan de Développement Stratégique à Moyen Terme (PDSMT) 2005-2009 du FSA préconise " le renforcement des capacités des Ressources Humaines notamment par le recrutement de Cadres professionnels de haut niveau en leur offrant des conditions de travail attractives comparables à celles des Organisations Internationales similaires". L'Audit opérationnel du FSA réalisé en 2005- 2006 recommande également de " valoriser les postes de responsabilité afin de rendre le FSA plus attractif en terme d'emploi et de créer des opportunités de plan de carrière, faciliter la coordination entre les services opérationnels et supports, améliorer les conditions matérielles de travail et la motivation du Personnel ".

C'est dans l'esprit des recommandations de ces deux principales études que le Conseil de Direction a adopté en novembre 2007 les nouveaux Statuts du Personnel, ainsi qu'une nouvelle grille des salaires. La Direction Générale a pour sa part procédé au reclassement de l'ensemble du Personnel sur la base de la nouvelle grille salariale.

Organisation Administrative

Au 31 décembre 2007, l'effectif du personnel du FSA s'élève à 35 Agents, repartis comme suit :

Répartition	Cadres Supérieurs	Cadres	Personnel de Collaboration	Personnel d'Exécution	TOTAL
Direction Générale	1	2	1	1	5
Service de l'Administration Générale	1	3	4	9	17
Services des Opérations Financières	1	3			4
Services des Etudes et Projets	4	5			9
TOTAL	7	13	5	10	35

Perfectionnement

La politique de revalorisation des compétences internes du Fonds de Solidarité Africain s'est poursuivie au cours de l'exercice 2007 avec:

- La formation de deux cadres de l'institution à l'Institut des Techniques Bancaires (ITB) ;
- La participation d'un autre à un séminaire sur " l'Evaluation des Performances et la Gestion des Carrières " à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- La participation d'un Cadre à un séminaire sur " l'Analyse Economique et Financière d'un Projet " à Cotonou (Bénin) ;
- Deux Cadres qui ont pris part à Niamey (Niger) à un séminaire de formation sur les thèmes :
 - "Mécanisme et Pratique du Crédit Documentaire"
 - "Relations Interbancaires et Lutte Contre le Blanchissement des Capitaux"
 - "Le Recouvrement des Créances Bancaires"

Départ à la retraite

Un cadre Supérieur et deux Agents d'exécution ont fait valoir leur droit à la retraite en 2007.

Gestion du Patrimoine

Les travaux de réhabilitation effectués en 2005- 2006 dans les villas de fonction du FSA ont été poursuivis en 2007. Ceci dans le souci d'une mise à niveau du patrimoine immobilier de l'Institution. Par ailleurs il a été procédé à l'inventaire physique des biens du Fonds.

Représentation

La Direction Générale et les Cadres du FSA ont participé à des séminaires, forums et colloques Internationaux organisés par l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD), le Club des Dirigeants de Banques et Etablissements Financiers d'Afrique, ainsi que "TCX Investment Management Company BV " sur le secteur financier en Afrique.

Le Directeur Général a également pris part en mai 2007 à Shanghai (Chine) aux Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD).

**SITUATION FINANCIERE
AU 31/12/2007**

BILAN AU 31/12/2007

ACTIF	MONTANTS NETS		PASSIF	MONTANTS NETS	
	2006	2007		2006	2007
OPERATIONS DE TRESORERIE & OPERATIONS INTERBANCAIRES	1 027 188 672	587 360 296	DETTES INTERBANCAIRES	3 811 206 855	2 480 511 815
- Caisse	826 448	3 953 372	OPERATIONS SUR TITRES		
- Avoirs en Banques	926 362 224	583 406 924	ET OPERATIONS DIVERSES	3 520 772 397	3 462 721 336
- Chèques à encaisser	100 000 000	0	- Découverts bancaires	2 000	131 035
			- Créiteurs divers	182 399	405 957
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	8 245 746 143	8 432 191 833	- Comptes d'ordres et divers	82 201 783	107 507 584
- Prêts au personnel	77 658 974	157 028 351	- Produits perçus d'avance	3 500 000	500 000
- Comptes d'ordre & divers	87 945 247	44 744 454	- Commissions d'aval perçues d'avance	190 362 990	148 390 640
- Créances en souffrances	8 034 803 671	8 113 446 337	- Charges a payer	118 430 805	79 373 683
- Allongements de durée de prêts	45 338 251	116 972 691	- Compte d'attente passif	3 126 092 420	3 126 412 437
			RESERVES ENGAGEES	3 720 225 922	3 900 492 090
OPERATIONS SUR TITRES & OPERATIONS DIVERSES	12 540 912 761	11 330 524 803	RESERVES AFFECTEES	193 084 829	98 119 393
- Titres de placements	12 098 974 654	11 130 613 327	PROVISIONS POUR RISQUES		
- Débiteurs divers	25 288 351	25 288 351	ET CHARGES	784 309 277	492 829 876
- Créances rattachées	408 745 017	173 030 253	- Provisions pour risques et charges	784 309 277	492 829 876
- Charges payées d'avance	6 332 447	0			
- Compte d'attente actif	1 572 292	1 592 872	RESERVES LIBRES	4 898 690 127	1 484 061 557
VALEURS IMMOBILISEES	855 027 919	772 422 893	CAPITAL	7 500 000 000	10 000 000 000
- Dépôts et cautionnements	4 505 500	4 805 500	- Capital appelé versé	5 351 063 618	9 165 692 188
			- Capital appelé non versé	2 148 936 382	834 307 812
Sous total immobilisations	850 522 419	767 617 393	RESULTAT NET	389 522 470	38 071 570
- Immobilisations en cours	10 084 000	0	- Résultat de l'exercice en cours	389 522 470	38 071 570
- Immobilisations d'exploitation incorporelles	4 426 652	3 192 682			
- Immobilisations d'exploitation corporelles	828 153 128	760 666 232			
- Immobilisations hors exploitation incorporelles	0	0			
- Immobilisations hors exploitation corporelles	7 858 639	3 758 479			
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	2 148 936 382	834 307 812			
- Actionnaires, capital non versé	2 148 936 382	834 307 812			
TOTAUX	24 817 811 877	21 956 807 637	TOTAUX	24 817 811 877	21 956 807 637
ENGAGEMENT HORS BILAN					
ENGAGEMENTS REELS RECUS			ENGAGEMENTS REELS DONNES	77 632 444 916	76 389 823 908

COMPTES DE RESULTATS AU 31/12/2007

RUBRIQUES	2006	2007	ECARTS	%
Produits sur opérations financières	597 607 234	474 020 037	-123 587 197	-20,68
* Intérêts sur créances interbancaires	18 142 082	325 825		
* Intérêts et produits sur titres de placements	579 465 152	473 694 212		
charges sur opérations financières	119 018 609	355 507 758	236 489 149	198,70
* Frais de gestion titres de placements				
* Autres charges bancaires	119 018 609	355 507 758		
Net des produits et charges sur opérations Financières	478 588 625	118 512 279	-360 076 346	-75,24
Produits d'exploitation	1 438 521 399	1 809 888 551	371 367 152	25,82
* Commissions d'aval	721 964 565	771 244 168		
* Intérêts sur créances clientèle et personnel	4 423 040	4 705 803		
* Commissions d'engagements	308 258 356	210 785 792		
* Recettes diverses	2 500 000	6 000 000		
* Rémunération des allongements de durée de prêts	6 132 870	4 149 115		
* Intérêts des avals mis en jeu	395 242 568	813 003 673		
Frais généraux d'exploitation	1 222 050 830	970 838 537	-251 212 293	-20,56
* Frais du personnel	565 887 786	533 934 136		
* Autres frais généraux (frais de conseil de direction compris)	656 163 044	436 904 401		
Excédent brut d'exploitation	695 059 194	957 562 293	262 503 099	37,77
Dotations aux amortissements	83 509 281	100 173 883	16 664 602	19,96
Résultat courant d'exploitation	611 549 913	857 388 410	245 838 497	40,20
Produits et profits exceptionnels	29 883 694	27 190 983	-2 692 711	
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs	12 086 987	274 208 661	262 121 674	2168,63
Résultat exceptionnel	17 796 707	-247 017 678	-264 814 385	-1488,00
Reprises de provisions et plus value de cession	1 120 042 132	446 003 916	-674 038 216	-60,18
* Provisions pour charges et risques	0	6 041 232		
* Produits et profits divers	4 522 837	529 492		
* Provisions pour dépréciations des titres de placements	1 113 469 295	437 833 602		
* Résultats sur cession d'éléments d'actif	2 050 000	1 599 590		
Provisions exceptionnelles	1 359 866 282	1 018 303 078	-341 563 204	-25,12
* Provisions pour charges et risques	20 475 000	0		
* Provisions pour créances douteuses ou litigieuses	34 159 804	0		
* Provisions pour intérêts sur créances douteuses ou litigieuses	395 385 698	944 660 546		
* Provisions pour frais de départ	69 043 362	73 642 532		
* Provisions pour dépréciation titres	840 802 418	0		
Net des amortissements et provisions exceptionnels	-239 824 150	-572 299 162	-332 475 012	138,63
Résultat net de l'exercice	389 522 470	38 071 570	-351 450 900	-90,23

SYNTHESE DES COMPTES DU FSA CLOS AU 31 / 12 / 2007

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2007 clôturent le 29^{ème} exercice social du Fonds de Solidarité Africain.

Cet exercice se clôture avec un total de bilan de **21.956.807.637 FCFA** et un résultat net de l'exercice qui s'élève à **38.071.570 FCFA**.

Le fait marquant des comptes de l'exercice 2007 reste le non remboursement de la créance du Fonds sur la Société des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Cette créance est née de l'exécution de la garantie du FSA sur le prêt de la CBAO pour un montant total de **7.983.300.955 FCFA**. Ce non remboursement a entraîné une constitution de provisions importantes au titre des intérêts non perçus sur les créances nées des garanties appelées.

L'autre fait marquant est l'augmentation du capital du Fonds qui passe de 7,5 à 10 milliards de FCFA. Cette augmentation du capital, opérée par incorporation de réserves libres, explique la baisse de ces dernières qui passent de 4.898.690.127 FCFA à 1.484.061.557 FCFA.

Les dettes bancaires enregistrent une diminution de 1.330.695.040 FCFA du fait des remboursements effectués au cours de l'exercice tandis que le montant total des créances nées des garanties appelées nettes des provisions, passe de **8.034.803.671 FCFA** au 31 décembre 2006 à **8.113.446.337 FCFA** au 31 décembre 2007 suite à l'appel partiel en garantie du dossier FITINA et des diverses commissions impayées.

Le remboursement des emprunts et l'exécution de certains appels de garanties survenus en 2007 expliquent la baisse de la valeur des titres qui passent de **12.098.974.654 FCFA** au 31 décembre 2006 à **11.130.613.327 FCFA** au 31 décembre 2007.

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à **2.283.908.588 FCFA** contre 2.036.128.633 FCFA l'exercice précédent, soit une hausse de 12%. Cette hausse s'explique essentiellement par l'amélioration des revenus opérationnels dont le total atteint 1.809.888.551 FCFA contre 1.438.521.399 FCFA en 2006, soit une augmentation de 26%.

L'excédent brut d'exploitation enregistre la même tendance haussière puisqu'il s'établit à **957.562.293 FCFA** contre 695.059.194 FCFA, soit une hausse de 38% tandis que le résultat courant d'exploitation augmente de 40% en passant de **611.549.913 FCFA** au 31 décembre 2006 pour atteindre **857.388.410 FCFA** au 31 décembre 2007.

Malgré ces remarquables performances opérationnelles, le résultat net de l'exercice 2007 est en très net recul par rapport au résultat de l'exercice 2006 puisqu'il passe de **389.522.470 FCFA** à **38.071.570 FCFA**. Cette contre-performance résulte essentiellement de la constitution d'importantes provisions pour intérêts sur créances douteuses ou litigieuses.

En hors bilan, l'encours des garanties passe de **77.632.444.916 FCFA** au 31 décembre 2006 à **76.389.823.908 FCFA** au 31 décembre 2007.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Monsieur le Président du Conseil de Direction,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la 74^{ème} session du Conseil de Direction en date des 21 et 22 novembre 2007, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des états financiers annuels du Fonds tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Ces états financiers annuels font apparaître au bilan une situation nette de 21.956.807.637 FCFA y compris, un résultat net bénéficiaire de 38.071.570 FCFA. Ces états financiers annuels ont été arrêtés par la direction du Fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1 - OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que ces états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds à la date du 31 décembre 2007.

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci dessus, nous vous informons que le schéma de comptabilisation des opérations des appels de garantie n'est pas satisfaisant. En effet, il n'est pas dit clairement quand le Fonds doit constituer une provisions pour risques et charges sur les montants à décaisser, suite aux appels de sa garantie.

2 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément à la loi, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de la Direction Générale du FSA et dans les documents adressés aux membres du Conseil de Direction sur la situation financière et les états financiers au 31 décembre 2007.

Niamey, le 29 avril 2008.

Le Commissaire aux Comptes



HADI GONI BOULAMA

NOTE SUR LES METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels du Fonds de Solidarité Africain (FSA), sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire au sein de l'UEMOA.

2. POLITIQUE D'AMORTISSEMENT

Les immobilisations acquises par le Fonds font l'objet de dépréciation selon un plan d'amortissement.

Les amortissements pratiqués ou la politique d'amortissement est basée sur les taux annuels suivants :

- Logiciel	20 %
- Matériel de bureau et de logement	20 %
- Mobilier de bureau	10 %
- Matériel roulant 4 roues et 2 roues	33 %
- Bâtiments	2 %
- Agencements et installations	33 %

3. PROVISION POUR DEPART A LA RETRAITE (art. 10-2 du statut du personnel)

Le Fonds constitue une pension pour retraite du personnel. Cette pension est égale à 1 mois de salaire par année de présence. A la clôture de chaque exercice, il est constitué une provision égale à 1/12^{ème} des salaires versés dans l'année.

4. PROVISION COMPLEMENTAIRE POUR DEPART A LA RETRAITE

Le Fonds constitue également une pension complémentaire pour la retraite du personnel. Cette pension est égale à 17,60 % du salaire brut annuel dont 1/3 à la charge de l'employé et 2/3 à la charge de l'employeur.

5. OPERATIONS SUR LES TITRES DE PLACEMENT

Le Fonds possède des titres de placement dont la gestion est confiée à des institutions financières. En fin d'exercice, il est procédé à une évaluation de ces titres aux derniers cours de cotation des titres et les plus ou moins values sont comptabilisées.

6. GARANTIES MISES EN JEU ET PROVISIONS SUR CREANCES IMPAYEES

Dans le cadre des opérations de garanties, lorsque l'emprunteur est défaillant, il est fait appel à la garantie du F.S.A. Les risques de défaillances de l'emprunteur se répercutent sur les créances du FSA sauf garantie formelle donnée par l'Etat du promoteur ou d'une banque de l'Emprunteur.

Les sommes appelées sont inscrites au débit du compte Créances en souffrance et font l'objet d'un provisionnement à hauteur des risques de non recouvrement pour les sommes qui ne sont pas garanties par l'Etat. L'engagement est alors annulé dans la rubrique du hors bilan et est inscrit à l'actif du bilan.

7. INTERETS DES PLACEMENTS ECHUS ET NON ENCAISSES A LA FIN DE L'EXERCICE

Les intérêts du dernier trimestre sur la trésorerie déposée sur les comptes rémunérés, les intérêts des titres de placements non encaissés à la fin de l'exercice sont comptabilisés en produits à recevoir jusqu'à l'encaissement effectif desdits produits.

8. COMMISSIONS ET INTERETS SUR GARANTIE NON ENCAISSES

Le FSA perçoit deux catégories de commissions : les commissions d'engagement et les commissions d'aval.

Les commissions d'engagement sont constatées en produits au titre de l'exercice au cours duquel l'engagement de garantie a été donné.

Au 31 décembre, les commissions d'aval du dernier trimestre ou semestre courues mais non échues ou versées, font l'objet d'un décompte dont le montant est comptabilisé en produits par la contrepartie du compte produits à recevoir.



Les intérêts relatifs aux créances nées de la mise en jeu des garanties sont constatés en comptabilité mais font l'objet d'une provision pour dépréciation à 100 % jusqu'au moment de leur encaissement.

9. CHARGES A PAYER OU DETTES A PAYER

Les charges afférentes à l'exercice clos, engagées et non réglées, sont inscrites en compte charges à payer ou en dettes fournisseurs.



RESOLUTIONS DU CONSEIL DE DIRECTION

RESOLUTION N° 251/DFC/CD 75 RELATIVE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2007

Le Conseil de Direction, ayant pris connaissance des états financiers de l'exercice 2007 et entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes, approuve les comptes financiers de l'exercice clos le 31/12/2007, faisant ressortir un total de bilan de **21.956.807.637 FCFA** et un résultat net bénéficiaire de **38.071.570 FCFA**.

RESOLUTION N° 252/DFC/CD 75 RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2007

Le Conseil de Direction décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2007 d'un montant de trente huit millions soixante onze mille cinq cent soixante dix (**38.071.570**) **FCFA** aux réserves libres.

RESOLUTION N° 253/DFC/CD 75 RELATIVE AU QUITUS A LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil de Direction, après avoir approuvé les états financiers de l'exercice 2007 et le rapport d'exécution du budget 2007, donne quitus à la Direction Générale pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2007.

RESOLUTION N° 254/DFC/ CD 75 RELATIVE A LA DECHARGE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Conseil de Direction, après avoir entendu les rapports du Commissaire aux Comptes, lui donne décharge pour son mandat au titre de l'exercice 2007.

